

Norbert, Bernard, Alpha...

13 décembre 1998. Norbert Zongo est assassiné. Depuis, la mécanique Compaoré est enrayée. « *Trop, c'est trop !* », clament les Burkinabè, par vagues de manifestations successives contre le Président, sa famille et ses sbires. Chacun le sait, le crime a été commandité par la famille, exécuté par les sbires. Compaoré est sommé de choisir entre son clan et la République. Choix exemplaire pour l'Afrique.

Compaoré a le look de Bolloré : deux anges de la Françafrique, on dirait. Ne vous y fiez pas trop ! Ils sont ou ont été complices et profiteurs d'atroces guerres civiles : le premier au Liberia, en Sierra Leone, en Angola ; le second au Congo-Brazza - il se mêla aussi du Liberia et de l'Angola. La lutte pour la démocratie et l'État de droit conteste ce genre de pieuses images, l'abus du double langage.

Compaoré ne veut pas comprendre : le souvenir de Zongo redouble celui de Sankara, ils ne s'effaceront pas.

Si l'intelligence du Président excédait ses réflexes primaires, il concéderait à la mémoire populaire. Au lieu de quoi il fait tirer sur la foule, il incarcère à tout va - jusqu'au président de l'Union interafricaine des droits de l'homme, Halidou Ouedraogo, leader des marches pour la justice. Hommes et femmes arrêtés ont été humiliés, le crâne rasé. Mais c'est Compaoré qui est défigurés.

19 octobre 1995. Le magistrat Bernard Borrel, coopérant judiciaire à Djibouti, est retrouvé demi-carbonisé. « *Suicidé* », soutient depuis lors la justice française, contre toute vraisemblance. Sacrifié, plutôt, aux stratégies Paris-Djibouti et aux mafias parasites - caricatures de Françafrique.

Mais on en a trop fait, jusqu'à humilier la veuve, Élisabeth Borrel, elle-même magistrate. Elle se bat depuis courageusement, contre une "justice" sourde ou absurde. Elle trouve de plus en plus de soutiens, chez ses collègues, au Parlement, dans la presse, les associations. Des témoins se manifestent. Leurs révélations touchent au cœur de la raison d'État : l'assassinat du juge, disent-ils, a été supervisé par l'actuel dictateur djiboutien Omar Guelleh, promu par la grâce de l'Élysée et de l'État-major.

Cette fois, ce n'est plus un potentat tropical qui s'échine à étouffer le souvenir, mais un pan de la justice française, aux ordres. Ses manœuvres grotesques évoquent les pires heures de l'affaire Dreyfus. L'assassinat de Bernard Borrel, c'est clair, contrarie la raison d'État-major. Ou l'accuserait, peut-être. Avec un siècle de recul, pourtant, les galonnés devraient savoir que la cascade des tricheries et dérobades, loin de dissuader les assoiffés de justice, accroît leur nombre et leur conviction. Ouaga et Paris, mêmes défis...

L'iniquité n'a pas intérêt à exagérer ses dénis de justice. À Conakry aussi, le dictateur Lansana Conté en fait trop. Certes, Alpha Condé a commis un crime de lèse-majesté : oser se présenter au scrutin présidentiel, avec de réelles chances de succès ! Mais à vouloir trop prouver une culpabilité imaginaire, avec des "témoins" torturés ou menacés, le président guinéen achève de se discréditer. Paris, c'est tout dire, est obligé de prendre ses distances.

C'était notre chronique des résistances ordinaires à la Françafrique. Le droit, les droits y tiennent une place non négligeable.

SALVES

Blaise ne peut plus biaiser

Souvent, Blaise **Compaoré** doit se demander quelle mouche a piqué son petit frère François, son entourage et sa garde rapprochée. Assassiner Norbert Zongo... Le crime était signé, il donnait un caractère quasi sacré aux innombrables articles où le journaliste dénonçait la dérive criminelle du régime, masquée jusqu'alors avec tellement de succès.

Une merveille de communication, ruinée par des maladroits. Voilà l'opposition soudée autour d'une exigence incontestable !

Compaoré aurait pu se construire une image de substitution : celle du truant assagi, sinon repent, qui donne progressivement des gages à la démocratie - tel Hassan II vieillissant.

Il aurait suffi d'une occultation symbolique, partielle ou temporaire, d'un entourage omniprésent, arrogant, repu. Compaoré ne l'a pas voulu, inconscient sans doute de la force d'âme communiquée par le journaliste assassiné. Il a préféré biaiser, de Commission d'enquête en Collège des sages, chaque étape le renvoyant finalement à l'affaire Zongo.

Cela ne pouvait que renforcer le Collectif de partis, syndicats et associations rassemblés par cette affaire. L'impunité désignait le plexus criminel, orientait les manifestants vers le noyau de privilégiés intouchables. Débuté de ses revendications, le Collectif s'est mis à fouiller dans les complicités mafieuses avec les chefs de guerre Taylor, Sankoh, Savimbi, alourdissant le passif présidentiel.

Le 10 avril, il lance une grève générale de 72 heures, fortement suivie - en particulier par la jeunesse lycéenne et étudiante. Le pouvoir ne sait répliquer que par la répression, la fermeture des établissements d'enseignement, un quasi état de siège dans la capitale, l'arrestation des leaders du Collectif - qui persisterait « *dans sa volonté de défier les lois républicaines* ». Absurde inversion : le Collectif demande l'application des lois aux criminels impunis...

Le dictateur le plus présentable de la Françafrique va finir en Père Ubu.

Anachronisme

À suivre les relations **franco-djiboutiennes**, crûment exposées depuis deux ans par une série de scandales, on a souvent l'impression de se trouver un siècle en arrière.

Il y a d'abord l'incroyable traite ment judiciaire de l'affaire Borrel. Soucieux d'aboutir au non-lieu sur ce dossier sensible, malgré la multiplication des témoignages impliquant des personnalités djiboutiennes et françaises, les juges proposent pour le suicide de leur confrère des scénarios de plus en plus acrobatiques : « *Il apparaît techniquement possible qu'il se soit aspergé d'essence [...] qu'il descende ensuite au niveau où furent retrouvés sa montre, un briquet et une sandale calcinée ; qu'il se soit ensuite embrasé alors qu'il était assis sur les pierres en face de l'île du Diable ; et qu'il se soit déplacé jusqu'à l'arbuste ensanglanté pour ensuite aller s'encaster dans les roches qui l'ont bloqué* ». Tout cela sans respirer, puisque aucune trace de suie n'a été retrouvée dans les poumons (*La Liberté*, 24/03/2000).

On observe à Djibouti un effet de garnison coloniale, avec tout le mépris et les connivences qui s'y rattachent. Côté connivences, il y a cette confiance recueillie auprès d'une grande chaîne de télévision : « *Rien ne peut passer sur les droits de l'homme à Djibouti* ». L'endroit sert aussi de maison de tolérance pour des antennes de la mafia européenne,

Côté mépris, il y a le silence sur les viols commis par des militaires français. Nous avons eu connaissance d'un cas où il s'est accompagné de mutilation.

Comment une garnison gérant si mal ce type de "problèmes" pourrait-elle se soucier de ce qui se passe dans les geôles de son fondé de pouvoir local, le président Guellah ? 29 enfants mineurs et innocents sont incarcérés à la sinistre prison de Gabode - dont 18 Éthiopiens. Plusieurs sources avancent qu'ils subiraient des violences sexuelles de la part des policiers et d'autres détenus. Depuis un an, les pressions exercées sur un exécutif français mal à l'aise ont fait reculer l'arbitraire à Djibouti. Persévérons !

Satisfecit

Le 6 avril à Paris, malgré les manifestations des associations de Comoriens, le Parlement votait une loi ménageant l'« *ancrage définitif* » de **Mayotte** à la France. Le 12 avril, celle-ci dépêchait officiellement un nouvel ambassadeur à Moroni, capitale de l'archipel. Elle mettait fin, ainsi, à un an de boycott formel du colonel putschiste Azali. Un chef d'État méritant : il n'a pas alerté l'ONU de l'amputation d'une partie de son pays.

Lèche-Poutine

Tandis que la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) publie un rapport de 55 pages où elle accuse le pouvoir russe de crimes contre l'humanité, Lionel Jospin assure le nouveau président Vladimir Poutine de « *l'amitié* » et du « *soutien* » du gouvernement français « *dans les succès comme dans les difficultés* ». Et Hubert Védrine le qualifie de « *véritable démocrate* »...

Accusé de trop coopérer avec les services secrets russes dans la guerre totale contre les Tchétchènes, l'espionnage allemand accuse les services américains, anglais et français d'avoir « *livré des données beaucoup plus précises* ». (*Libération*, 28/03/2000, 04/04/2000, 14/04/2000 ; *Le Canard enchaîné*, 29/03/2000).

Un détail : les Russes appellent les peuples du Caucase « *les Noirs* ».

Méchain pour l'exemple

En Bosnie, c'est de « *bougnoules* » qu'une partie des matamores français de la KFOR traitent les musulmans. Leurs supérieurs de l'armée de Terre ont la nostalgie de la bataille d'Alger. Cela n'a pas plu au colonel de gendarmerie Jean-Michel Méchain, conseiller de la KFOR - un « *élément exceptionnel* » que voulait s'attacher Bernard Kouchner. Il a eu des mots avec les hiérarques lepénisants. Rappelé à Paris, il n'a peut-être pas été assez discret sur ces divergences, a été agressé en pleine rue par la Sécurité militaire (DPSD) (cf. *Billets* n° 80), puis jeté en prison par le juge anti-terroriste Ricard.

L'affaire, heureusement, a fait du bruit. Indigné par cette « *décision inique* », cette « *monstruosité* », l'avocat de Méchain, Me William Bourdon, a promptement obtenu de la chambre d'accusation la libération de son client. Désavoué, le juge Ricard poursuivra sa carrière, tandis que celle de Méchain paraît compromise : le ministre Richard lui a reproché son « *exaltation* », le chef d'état-major Kelche a juré d'avoir sa « *peau* » ! (*Le Canard enchaîné*, 29/3).

La presse a redécouvert à cette occasion la très secrète DPSD, si mal contrôlée¹. Lorsque ce service a déménagé de Paris 7^e au fort d'Ivry, le volume considérable de ses archives en aurait inquiété certains (*Le Canard*, 05/04/2000).

1. Cf. F.X. Verschave, *Noir silence*, Les Arènes, 2000, p. 299-302.

Bons points

- Morceau par morceau, la France a fini par renoncer à 100 % de ses **créances publiques sur les pays les plus pauvres d'Afrique**. Des créances de toute façon impayables. Le budget français comblera le manque à gagner des institutions financières créditrices. Ce dernier geste, annoncé par Jacques Chirac au sommet Europe-Afrique du Caire, coûtera environ 8 milliards de FF, étalés entre 2000 et 2003. Amputeront-ils une aide publique au développement déjà en chute libre ? (voir aussi *Ils ont dit*).

- Décidée par Jacques Chirac, l'arrestation par des commandos français de l'un des trois principaux responsables serbes de l'épuration ethnique en **Bosnie**, Momcilo Krajisnik, rompt avec des années d'attentisme ou de demi-mesures. En pleine affaire Méchain, l'Élysée signifie que certaines complaisances ne sont plus de saison. On aimerait que pareille détermination s'étende au sud de la Méditerranée.

- Les députés membres de la mission d'information sur la délinquance financière en Europe ont de la suite dans les idées. Ils ont fait adopter par la commission des Lois des amendements au projet de loi sur les nouvelles régulations économiques, s'attaquant à l'**anonymat des transactions bancaires avec les paradis fiscaux**. L'OCDE devrait publier en juin une "liste noire" des États ne respectant pas les règles de la lutte contre le blanchiment. (*Libération*, 01/04/2000).

Répétons, contrairement à l'incantation des mafias, que les pauvres n'ont rien à gagner à la prolifération de la criminalité financière. Les centres offshore, si prisés des tyrans et ploutocrates, hébergeaient déjà en 1997 54 % des actifs financiers internationaux (plus de 30 000 milliards de FF) (*Alternatives économiques*, 04/2000). Cette montée des finances incontrôlées n'est pas plus étrangère au naufrage de l'*Erika* qu'aux exploits de Total en Birmanie, d'Elf au Congo-B, et de TotalElf en Angola.

- Le juge Renaud Van Ruymbeke, l'un des initiateurs de l'appel de Genève contre la corruption internationale, vient renforcer les juges Joly et Vichnievsky dans l'affaire **Elf**.

Fausse notes

- La justice française, témoignant d'une audace sans précédent, avait arrêté en juillet 1999 le capitaine mauritanien **Ely Ould Dah**, accusé de tortures (faute d'une possible inculpation pour crimes contre l'humanité dans le massacre des militaires noirs). Se repentant de son audace, la même "justice" l'avait placé moins de trois mois plus tard en liberté "surveillée". Si peu surveillée que le capitaine a réussi à rentrer au pays avant son procès.

- Dans la catégorie "grands contrats corrompus", **André Kamel**, PDG de Dumez-Nigeria, passait pour le champion de Françafrique. Sa réputation n'était pas surfaite : ses sociétés, il l'a admis, ont aiguillé 400 millions de francs, entre 1990 et 1995, vers des comptes codés à Genève, Londres et Jersey.

Mais l'énorme travail des enquêteurs et de la juge Évelyne Ricard n'aura servi à rien. La justice française a conclu à un non-

lieu, faute d'avoir pu « démontrer » la « dépendance » de Dumez-Nigeria vis-à-vis de Dumez-France. Du coup, seule la justice nigériane est compétente. L'avocat de Kamel nous rassure : tout cela « participe de pratiques commerciales largement répandues dans le monde » (*Le Monde*, 04/04/2000).

Campagnes

- *Survie* lance une campagne de cartes postales (au président de la République, au Premier ministre et aux députés) pour la ratification par la France de la convention des Nations unies sur les **mercenaires**. Nous n'en voudrions pas chez nous : pourquoi en envoyons-nous chez les autres ?

Élémentaire, le raisonnement ne passera pas facilement. En réponse à une question écrite de la députée socialiste Martine David, le ministre Hubert Védrine a répondu dans le *Journal officiel* du 4 avril que « la France n'envisage pas » d'adhérer à la Convention sur les mercenaires. Puisqu'elle ne propose rien d'autre, c'est donc qu'elle entend en ce domaine garantir « la liberté du commerce » - comme on l'explique gentiment au Quai d'Orsay.

(% Marylin Fourdin, 01 43 27 03 25).

- Une quarantaine d'associations (dont *Survie*) participent à la campagne *FMI sortir de l'imPAS*. Objectif : la création d'un mécanisme de recours face aux Programmes d'ajustement structurel (PAS). Souvent, les populations paient d'un appauvrissement insoutenable ce "remède" imposé à une faillite financière - imputable à des gouvernants qu'elles n'ont pas choisis, à leurs tuteurs et corrupteurs... sans oublier les aveuglements du FMI ou de la Banque mondiale.

(% Agir ici, 01 40 35 07 00).

- Un groupe de **Camerounais** vivant en France mobilise contre une disposition inique : les Camerounais résidant à l'étranger n'ont pas le droit de vote !

(% Jé-Ibba Jippe, 03 22 72 38 03).

Errata

- Ce n'est pas dans l'émission *Capital*, mais dans *Zone interdite*, sur M6, que le juge Le Loire a tourné à Djibouti (*Billets* n° 80).

- *La Lettre du Continent*, du 23 mars annonçait la promotion au cabinet du ministre de la Coopération Charles Josselin d'un proche de Charles Pasqua, **Michel Melin**, ex-fondé de pouvoir à Elf-Gabon. Nous nous en étions étonnés (*Billets* n° 80). Or Michel Melin est encore au Gabon. Peut-être notre source a-t-elle confondu avec **Michel Colin**, chargé de la coopération décentralisée au cabinet de la rue Monsieur ?

(Achevé le 19/04/2000)

ILS ONT DIT

Françafrique

« La France et la Libye ont cette chose en commun qu'elles peuvent servir de passerelles, de ponts entre l'Europe, le bassin méditerranéen et l'Afrique. Si le développement économique, notamment par la présence d'entreprises françaises, en particulier dans le domaine pétrolier, peut être une occasion d'une meilleure perception de ce pays dans le concert international, c'est une bonne chose ». (**Christian PIERRET**, secrétaire d'État à l'Industrie, déclaration à Reuters, 13/04/2000).

[Nous avons plusieurs fois évoqué les convergences entre les géopolitiques françafrique et kadhafienne (au Burkina, au Liberia, en Sierra Leone, aux Comores, dans les deux Congos, etc.). Il est intéressant de voir apparaître l'investissement pétrolier comme instrument de « perception dans le concert international ». On ne sait si le résultat ressemble à celui des lunettes noires, ou roses, ou des boules Quies : il faut bien filtrer les plaintes des victimes multipliées par le haut degré de corrélation entre pétrole et dictature].

Dettes, FMI, Banque mondiale, ONU

« Qu'est-ce que c'est que ces pays où il faut tout contrôler, où il faut que le FMI fasse les comptes, que les missionnaires des ONG soignent et éduquent ? Ils ont des dirigeants incapables ? Oui, et on sait pourquoi, parce qu'ils ont été mis là, par les bailleurs de fonds, en raison même de leur incapacité à gérer ces fonds autrement que pour les retourner au centuple à certains malins, en se servant bien sûr grassement au passage.

Ce qui serait plus logique et plus sain, ce serait de faire rembourser la dette non pas par des populations qui n'ont rien reçu, mais d'abord par tous ceux qui ont profité de l'argent indûment : entreprises surpayées, commissions pharaoniques d'un lot d'intermédiaires véreux, trésors de guerre des dictateurs, fonds secrets des partis politiques. Ce sont tous ces gens-là qui sont pour qu'on efface tout. [...] La remise de la dette doit [...] être accompagnée d'enquêtes et de poursuites internationales pour faire la lumière, sinon c'est une prime à la délinquance. C'est l'argent du peuple, le peuple doit savoir ce qu'il en fait ». (**Odile BIYIDI**, qui fonda la revue *Peuples noirs* avec son mari l'écrivain camerounais Mongo Béti, 09/04/2000).

[On n'a pas ouï que le ministre de l'Économie Laurent Fabius, commentant la remise par la France de 8 milliards de dettes africaines, ait repris cette idée d'enquêtes et de poursuites internationales... Son nouveau directeur de cabinet, Bruno Crémel, est issu du groupe Pinault - un haut lieu de la transparence française, entre Crédit Lyonnais et paradis fiscaux].

« Critiquer la Banque mondiale en raison de la pauvreté dans le monde est un peu comme rendre la Croix-Rouge responsable des Première et Seconde Guerre mondiale ». (**Mike MOORE**, président de l'Organisation mondiale du commerce, OMC, cité par *Libération* du 18/04/2000).

[La contestation fait perdre le sens de la mesure aux dirigeants des organisations qui régissent l'économie mondiale. Les manifestants ont eu beau jeu de constater qu'en 20 ans l'écart entre les 20 % les plus pauvres et les 20 % les plus riches a été multiplié par 2,2. Ou que la Banque mondiale ne cesse de financer l'exploitation des richesses pétrolières et minières, apportant aux populations bien plus de guerres, d'oppression et de pollution que de soulagement. Ou qu'elle investit très peu dans la lutte contre le sida, qui, admet-elle, « a un lien direct avec la lutte contre la pauvreté » - objectif affiché de la Banque, invalidé par sa pratique].

« Il faut expliquer que c'est grâce au Fonds (FMI) et à la Banque que la pauvreté recule ». (**Laurent FABIUS**, ministre de l'Économie et des Finances, cité par *Libération* du 17/04/2000).

[Laurent Fabius a le même avocat, Pierre Benoliel, qu'André Tarallo et Omar Bongo dans l'affaire Elf... (*La Lettre du Continent*, 06/04/2000). Un spécialiste, sans doute, de l'enrichissement raisonnable et de la rhétorique anti-pauvreté].

« [Le Conseil de sécurité de l'ONU] ne représente ni la personnalité, ni les besoins de notre monde globalisé ». (**Kofi ANNAN**, secrétaire général de l'ONU, dans son rapport *Nous les peuples : le rôle des Nations unies au XXI^e siècle*, présenté le 03/04/2000).

[« En posant crûment la question de la légitimité du Conseil, Kofi Annan prend clairement date », commente Yann Mens dans *La Croix* (05/04/2000). Rappelons que c'est son Empire colonial qui valut à la France un siège de membre permanent au Conseil de sécurité, et que l'une des raisons stratégiques de la mise en place du système foccartien de dépendance néocoloniale est la conservation de ce siège parmi les "Grands". La fin de la Françafrique passe aussi par la relativisation de la place de la France dans le monde].

Sénégal

« La démocratie existe. Elle est accessible aux Africains. Les Sénégalais l'ont prouvé. L'heure de l'exercice solitaire du pouvoir est terminée. En Afrique commence la république des citoyens ». (**Abdoulaye WADE**, président démocratiquement élu du Sénégal, discours d'investiture le 01/04/2000).

[Les trois premières phrases constatent un événement historique considérable (cf. Éditorial de *Billets* n° 80). Au Sénégal, le mandat de Wade confirmera ou infirmera la quatrième. Quant à la « république des citoyens », il n'en est pas d'autre. Elle est très inégalement advenue en Afrique, mais les citoyens n'ont quand même pas attendu le triomphe de Wade pour exercer leur dignité].

« Une chasse aux sorcières [les dilapidateurs de fonds publics] nous amènerait à poursuivre la moitié des Sénégalais ». (**Abdoulaye WADE**, à *La Croix* du 30/03/2000).

[Wade exagère. Les profiteurs de la Francénégale, dont il a fait partie, ne représentent pas la moitié de la population. Wade accorde une amnistie explicite à Abdou Diouf et à ses proches, et une indulgence de fait à la quasi totalité des autres tenants du système. Est-ce le meilleur moyen de rompre avec de détestables habitudes ?].

Génocide rwandais

« Les génocides qui ont déshonoré le vingtième siècle ne sont pas des accidents de l'Histoire. Ce n'est pas l'Histoire qui est coupable. C'est l'Homme qui est coupable. Ces drames indicibles sont la manifestation d'un mal qui vit au cœur de l'homme et qui ronge toutes les sociétés contemporaines : le rejet de l'autre, le refus de la différence [...]. Il faut dénoncer, non seulement les actes, mais aussi les propos contraires aux droits de l'homme. [...]

Je l'affirme, la communauté internationale toute entière porte une immense et lourde responsabilité. [...] J'assume ici devant vous la responsabilité de mon pays, des autorités politiques et militaires belges. [...] Nous devons d'abord assumer nos responsabilités et reconnaître nos fautes. Au nom de mon pays, au nom de mon peuple, je vous demande pardon. [...]

Les coupables du génocide rwandais qui ont cru pouvoir trouver refuge en Belgique et ainsi se soustraire à la justice n'y échapperont pas ». (**Guy VERHOFSTADT**, Premier ministre belge, ancien rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur le Rwanda, à Kigali le 7 avril 2000, pour le sixième anniversaire du déclenchement du génocide. Cité par *Le Soir* du 08/04/2000).

[Les témoins de ce discours évoquent un moment d'émotion inoubliable. « Des rescapés assurent que ces paroles sincères ont représenté leur premier véritable réconfort » (*Le Soir*, 10/04/2000). Ceux qui auraient oublié le contexte peuvent lire le reportage de Colette Braeckman, Les âmes mortes errent toujours à Nyamirambo (*Le Soir*, 06/04/2000) : ils verront les « morts-vivants » qui défilent à Kigali devant d'immenses communes où, par dizaines de milliers, ont été jetés les corps de leurs parents, ils les entendront se réveiller « en hurlant, chaque matin depuis six ans, chaque matin depuis hier ».

Il y a de la grandeur à demander pardon ; et, quoi qu'en disent les cyniques, piégés par leurs propres calculs, il n'est guère d'exploitation politicienne possible d'un tel geste d'humanité.

Nous avons assez critiqué *Le Monde* à propos du Rwanda pour ne pas relever le remarquable éditorial qu'il a publié le 12 avril, Rwanda : le silence de Paris. Livrons-en la conclusion : « La France n'a toujours pas su trouver les mots autorisant un vrai rapprochement avec le Rwanda d'aujourd'hui. Ce n'est pas cultiver une prétendue mode de repentance que de réclamer que la France fasse la même démarche que la Belgique. Ce ne serait que justice due au malheureux Rwanda. Et qui sait si pareil geste ne contribuerait pas à ouvrir enfin une vraie négociation dans cette région des Grands Lacs ? ». Qui sait, en effet ?]

« Je ne peux en aucun cas vous garantir que d'autres génocides n'auront pas lieu. [...] [Je n'ai] rien entendu [...] [sur] les autres recommandations de la commission, les leçons à tirer de cette tragédie [rwandaise]. [...] Aujourd'hui, au Congo [-K], l'ONU entame à nouveau une opération militaire sans les ressources nécessaires ni un mandat clair ». (**Ingvar CARLSSON**, ancien Premier ministre suédois, président de la commission d'enquête sur le rôle de l'ONU au Rwanda. Déclaration du 14 avril (*Le Monde*, 18/04/2000), au moment où le Conseil de sécurité reconnaissait publiquement l'« échec absolu et tragique » de la communauté internationale face au génocide de 1994).

[L'ambassadeur de France Jean-David Levitte n'a rien trouvé de mieux que de faire l'apologie de l'opération Turquoise, qui a sauvé la mise du camp génocidaire et facilité sa reconstitution].

- Mehdi Ba (*Golias*, 05/2000) : « Jean-François Kahn, sur quoi vous fondez-vous pour parler à deux reprises, dans votre édition du 20 mars, de "génocide anti-hutu" ? ».

- **Jean-François KAHN** (directeur de *Marianne*) : « Je ne l'avais même pas vu ! C'est une erreur encore plus grave que la coquille dont nous nous sommes excusés hier [10/04/2000. L'article du 20/03/2000, cité dans *Billets* n° 80, parlait de « centaines de Tutsis victimes », *Marianne* voulait écrire « centaines de milliers »]. Bien sûr, les massacres au Rwanda étaient anti-tutsis. [...] Il y a eu des problèmes avec cet article. Le papier a été retapé, il n'a pas été assez bien relu ensuite. [...] Vous imaginez bien que, quand on écrit : "des centaines", on ne pense pas un seul moment que ce soit le cas ! On a écrit mille fois ailleurs qu'il s'agissait de centaines de milliers ! Quand on écrit : "un massacre anti-hutu", vous vous doutez bien qu'on n'est pas assez stupides au point de le croire. À moins de vouloir nous faire un procès stalinien ».

[Il faut donc lire les articles non signés de Marianne comme des champs de coquilles antipersonnelles. Si vous lisez « tutsi », traduisez par « hutu ». Si l'on vous dit « des centaines de Tutsis ont été massacrés », il faut comprendre qu'ils étaient près d'un million...]

- Mehdi Ba (*Golias*, 05/2000) : « Qui est l'auteur du texte qui a apparemment été écrit sur un coin de table ? ».

- **J.F. KAHN** : « L'auteur de l'article n'est absolument pas responsable : quand j'ai vu ça, j'ai ensuite repris l'article ».

- M. Ba : « Et vous avez laissé passer à deux reprises : "Génocide anti-hutu" ?! ».

- **J.F. KAHN** : « Si moi, je l'avais relu, je ne l'aurais pas laissé passer. Mais comme je vous dis, c'est un petit "papier" qui a été donné assez rapidement et qui a été mal relu. Je ne sais pas qui est l'auteur de l'article, je peux me renseigner ».

[JFK devrait pouvoir se renseigner assez facilement puisque, selon une source proche, il serait lui-même l'auteur de ce plat de coquilles, assez gratiné - « petit "papier" » précipité sur un sujet qui s'en accommode mal. Les explications sur l'auteur et la relecture de l'articulet sont d'ailleurs passablement contradictoires et embrouillées. À vrai dire, le contenu publié est dans la ligne de ces poussées d'humeur iconoclastes qui passent malheureusement pour des idées, parce qu'imprimées dans un hebdomadaire à grand tirage, doté d'une rédaction qui vaut bien mieux que ça].

« *Marianne* [...] a publié un article qui est [...] un véritable scandale. Sous la plume de l'auteur de ce court texte non signé, on lit que [...] "des centaines de Tutsis ont sans doute été victimes" [...] d'une "explosion de haine ethnique". Cibles d'un plan d'éradication, [...] les Tutsis du Rwanda ont été victimes d'un génocide au sens le plus strict du terme. [...] Les guillemets que *Marianne* utilise pour l'emploi du mot "génocide", le mépris des données factuelles de base sont autant de crachats au visage des victimes. En publiant de tels propos, *Marianne* se range aux côtés des négationnistes ». (**Rony BRAUMAN**, ex-président de Médecins sans frontières, dans le *Forum de Marianne* du 10/04/2000).

[On l'a vu, Jean-François Kahn a corrigé partiellement le tir, invoquant une première coquille en réponse à la missive indignée de Rony Brauman, puis une deuxième avec Mehdi Ba. Mais quand un magazine important commet de telles "erreurs" sur l'une des pages les plus sombres du XX^e siècle et de l'histoire de France, il ne faut pas s'étonner de ce que peut écrire, ci-après, un sénateur lambda].

« Le Rwanda a été le théâtre d'un génocide majeur en 1994 des populations Tutsis, bien que fortement majoritaires à 85 %. [...] L'opération Turquoise permet de mettre fin au massacre d'un million de Tutsis et à l'exil de deux autres millions en Ouganda. [...] Ce sont précisément les troupes Hutus rwandaises qui, sous l'égide d'un énergique ministre de la guerre, constituent le fer de lance de l'invasion actuelle en RDC. [...]

Le gouvernement rwandais, qui avait planifié et organisé le génocide, a renouvelé récemment ses accusations officielles contre la France. [...] On assiste à une déstabilisation insidieuse de l'image de la France au Rwanda, pays francophone et catholique, malgré l'aide substantielle, financière, économique et de coopération que notre pays continue à lui apporter ». (**Hubert DURAND-CHASTEL**, sénateur représentant les Français à l'étranger(!), in *Voix de France*, 10/1999).

[Une fois supposé que le sénateur confond très probablement les Hutus (« majoritaires à 85 % ») et les Tutsis, et donc que son texte est pour le moins révisionniste, une seule chose reste sûre : la France a toujours raison, et elle aide tout le monde, même les méchants qui ont « organisé le génocide » !].

Génocide arménien

« Le gouvernement français ne considère pas qu'il appartient à notre pays de se substituer à la Turquie dans la gestion de son Histoire [à propos de la reconnaissance du génocide arménien] ». (**Pierre MOSCOVICI**, ministre des Affaires européennes, cité par *Le Canard enchaîné*, 05/04/2000).

[Sauf qu'un génocide, crime contre l'humanité, appartient à l'Histoire de l'humanité et non de la seule Turquie - qui ne veut pas en entendre parler. Quant aux "affaires" européennes dont il a la charge, le ministre préfère-t-il la vente de 145 hélicoptères de combat, qui pourraient bien servir à massacrer des Kurdes, au devoir de vigilance inspiré par la mémoire des massacrés ? À chacun son Europe].

« Il s'agit [la reconnaissance du génocide arménien] d'une initiative impensable. [...] Il n'appartient pas au Parlement de qualifier l'Histoire ». (**Jacques CHIRAC**, le 23/02/2000 devant le Sénat, *ibidem*).

[À chacun ses initiatives impensables. On laisse à Jacques Chirac le soutien acharné au criminel contre l'humanité Denis Sassou Nguesso et ses éloges de Poutine. Malheureusement, tous les contribuables français sont solidaires financièrement, via l'assurance publique Coface, des grandes "négociations" commerciales avec la Turquie (armement, Airbus, centrale nucléaire). Comme chacun sait, aucun des fournisseurs de ce genre de contrats n'a jamais rétro-commissionné un homme politique français].

À FLEUR DE PRESSE

Congo-K

Le Monde, *Le pillage des ressources minières, moteur du conflit*, 02/04/2000 (Afsané Bassir POUR) : « Ce n'est pas un hasard si, dans ce pays coupé en deux, la carte des déploiements des forces militaires correspond exactement aux gisements miniers du pays. À en croire des sources informées dans la région, depuis quelque temps, les Rwandais seraient devenus "subitement" de "grands" marchands d'or, et les Ougandais exportateurs de diamants. "Ce qui est tout de même bizarre, dit-on, étant donné qu'il n'existe au Rwanda aucune mine d'or, ni en Ouganda de diamants".

Si les Rwandais et les Ougandais pillent "illégalement" les ressources naturelles de la RDC, d'autres y sont "autorisés". Souvent cités comme étant les plus "avides", les militaires zimbabwéens, déployés dans la région de Mbuji-Mayi, détournent ouvertement la production des mines de diamants avec la "bénédiction" du président congolais Laurent-Désiré Kabila, auquel ils apportent un indispensable soutien militaire. C'est ainsi qu'il les paie. C'est pire encore.

Les belligérants ne sont plus les seuls venus en RDC à la recherche de l'aventure. "C'est hallucinant, nous assure un observateur fraîchement rentré de l'Est du pays, c'est une nouvelle ruée vers l'or, qui n'attire plus seulement les protagonistes [du conflit] mais aussi d'autres, venus de loin, de très loin, pour piller la RDC". Selon lui, désormais, des Iraniens, des Japonais et des Nord-Coréens "s'enrichissent impunément au Congo".

Longtemps évoqués à voix basse dans les couloirs de l'ONU, les pillages "légaux et illégaux" [...] sont enfin dénoncés au grand jour. Dans sa dernière résolution sur le conflit congolais, le Conseil de sécurité a demandé au secrétaire général de lui faire [...] un rapport sur la manière d'aborder cette question. [...] "C'est devenu urgent, explique un diplomate, le pillage n'est plus une question anecdotique, mais bel et bien un facteur central du dossier qui complique infiniment le redéploiement des forces étrangères". Certains généraux des pays belligérants auraient même déjà commencé à "résister" aux appels lancés par leurs propres gouvernements les exhortant à "restreindre" les vols... ».

[Dans ce contexte, le nouvel accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 14 avril, avec séparation d'au moins 30 km entre les belligérants, est à double tranchant. S'il est réellement appliqué, il peut contribuer à la désescalade guerrière et accélérer le déploiement des forces d'observation de l'ONU. Mais il risque aussi, s'il ne s'accompagne pas d'initiatives diplomatiques fortes, d'incruster un peu plus les fiefs pillards (cf. aussi Lire)].

Génocide rwandais

Le Figaro, *Qui a appuyé sur le bouton ?*, 07/04/2000 (Patrick de SAINT-EXUPÉRY) : « Le 6 avril 1994, [...] vers 20 h 30, [...] deux missiles sont tirés [sur le Falcon du président rwandais Habyarimana]. Touché, l'avion explose en vol. [...] Qui a appuyé sur le bouton ? Des mercenaires, des extrémistes hutus, des rebelles du FPR aujourd'hui au pouvoir ? Six ans après les faits, le mystère reste entier. L'ONU n'a jamais vraiment enquêté et la Mission d'information sur le Rwanda n'a pas apporté d'élément décisif. Aucune hypothèse n'est donc à écarter par principe, même si, au bout du compte, il reste une certitude : le génocide n'a pas été réalisé par des anonymes... ».

[Nous nous indignions, dans notre précédent n°, du black out de l'ONU à propos d'un document sur l'attentat commenté dans un article du National Post canadien. L'ONU est sortie de son silence. Elle a "retrouvé" ce mémorandum interne de trois pages. Un enquêteur australien, Michael Hourigan, y rapporte trois témoignages accusant le FPR. L'ONU a transmis la note au Tribunal pénal international d'Arusha (Le Monde, qui a pu se la procurer, en publie des extraits le 19/04/2000). L'indolence générale, la connivence dans la passivité au sujet de cet attentat du 6 avril, sont elles-mêmes des énigmes.

Dans la même note, Michael Hourigan confirme l'organisation préméditée du génocide par les extrémistes hutus. Sur toutes ces questions, qui semblent gêner encore plusieurs "grandes puissances", on espère en apprendre davantage par le général canadien Roméo Dallaire. Miné par les cauchemars, celui qui commandait les forces de l'ONU au Rwanda a obtenu une retraite anticipée. Il a laissé entendre qu'il userait de sa liberté de parole retrouvée].

Paradis fiscaux

Le Monde diplomatique, *Le marché de la loi rend les délinquants prospères*, 04/2000 (Jean de MAILLARD) : « Une société mondiale qui prétend s'édifier sur les décombres des lois nationales, sans chercher à reconstituer, à un autre niveau, les normes sociales, transforme ainsi l'agora en vaste bazar où même les États se précipitent pour vendre à l'encan leurs réglementations. [...]

[Les] centres financiers offshore ont fait franchir une étape supplémentaire au mouvement de "désouverainisation" en utilisant précisément leur souveraineté comme un élément du commerce mondial le plus prospère : ils édictent en effet des législations dont la seule finalité est de permettre d'échapper, quel qu'en soit le mobile, aux normes légales des autres pays. [...] On continue pourtant de s'interdire, au nom du principe sacré de la souveraineté nationale, toute influence sur les pays qui monnaient leur souveraineté et vendent leur législation aux plus offrants.

Ceux qui, par de simples jeux d'écritures, ont la capacité d'exporter ou d'expatrier leur patrimoine ou leurs activités dans ces trous noirs de l'économie et de la finance mondiales n'agissent que grâce à la complicité de leurs propres États d'origine. [...] La mondialisation [...] s'est construite sur une déréglementation forcenée, et il faudrait, si l'on voulait en remonter le cours, s'aventurer dans la construction d'un ordre mondial dont la seule évocation donne le frisson. [...] Il faudrait [...] reconnaître que la communauté internationale a le droit d'imposer aux États gangsters, ainsi qu'à leurs complices publics et privés, les règles minimales d'un État de droit ».

[Les réseaux qui, en France, brandissent l'étendard du "souverainisme" sont les mêmes qui, en Afrique, multiplient les circuits d'évasion financière et de gestion mercenaire, transitant par les « États gangsters ».

Dans le même numéro du Monde diplomatique, *Christian de Brie expose brillamment* (États, mafias et transnationales comme larrons en foire) les graves conséquences de ce laxisme. Pourquoi faut-il qu'il gâche sa démonstration en amplifiant une calomnie lancée par Le Canard enchaîné : l'association anti-corruption Transparency International (TI) serait une « correspondante de la CIA », elle agirait « sous la houlette de la démocratie américaine, la plus corrompue de la planète » ? Dans la course à la corruption, la démocratie française n'a malheureusement rien à envier à l'américaine. Elle a d'excellents entraîneurs, fort marris des campagnes de TI : les milieux mêlés du pétrole et de l'armement, infiltrés par les services secrets. À lire les articles du Canard (cf. Billets n°68 et 76), on s'aperçoit que les rumeurs contre TI émanent de ces milieux-là - les émules d'Alfred Sirven. Il est des sources plus fiables.

Profitons-en pour signaler, dans le même numéro, un article passionnant de Gérard Prunier (Recomposition de la nation somalienne). Ou comment se reconstitue une communauté politique dans un cas considéré comme désespéré. Il suffit de ne plus négliger les fondations et de respecter l'"architecture" locale : « L'idée même d'un État en tant qu'autorité supraclanique est une catégorie fondamentalement étrangère à la culture somalie »].

Rwanda : le devoir d'interrogation

À l'occasion du sixième anniversaire du génocide de 1994 au Rwanda l'espoir que nous mettons dans la reconstruction de ce pays se double d'inquiétudes qui doivent s'exprimer clairement.

Ce génocide a coûté la vie de près d'un million de citoyens rwandais : Tutsi exterminés pour le simple fait de leur identité dite ethnique, Hutu massacrés avec eux, coupables de ne pas avoir adhéré à cette logique raciste. Il s'inscrit désormais dans le cours contemporain de l'histoire de ce pays. Il en détermine la mémoire collective et pèse sur son avenir et sur celui de toute la région des Grands Lacs.

Avant, pendant et après le génocide, nous avons, comme d'autres, tenté de mettre en garde les opinions publiques, de dénoncer les responsabilités, de relayer l'indignation de ceux qui ne tolèrent pas plus un génocide en Afrique qu'ailleurs dans le monde, d'identifier les engrenages internes et externes qui ont contribué à la mise en œuvre de cette infamie. C'est en fonction même du respect dû aux victimes, aux rescapés et à leurs proches qu'il faut réfléchir. Cela relève aussi du nécessaire engagement contre le racisme qui gagne de manière virulente toute l'Afrique centrale et au-delà et qui risque de déclencher à terme des catastrophes semblables.

Nos inquiétudes portent à la fois sur l'évolution actuelle du Rwanda et sur l'aveuglement récurrent de ce qu'on appelle la communauté internationale, notamment en France, dans la gestion de cette période d'après-génocide.

En ce qui concerne le Rwanda lui-même, nous ne faisons pas partie des bonnes âmes qui exigent la perfection du régime de Kigali après avoir tout fait pour saboter les aides matérielles et morales dont ce pays meurtri avait besoin. Nous n'avons nul goût non plus pour intervenir dans des luttes politiques internes, encore moins dans les arcanes de luttes factionnelles ou personnelles. Mais nous ne pouvons cacher notre angoisse devant les dérives dont se plaignent précisément les milieux les plus proches des victimes : la course au pouvoir et à l'argent par tous les moyens, y compris apparemment par des activités policières porteuses d'une logique de terreur, ne sont pas dignes de la gestion qu'attendait une population aussi traumatisée, aussi pauvre et aussi inquiète sur son avenir. Surtout, comment la solidarité peut-elle s'exprimer quand à Kigali l'opacité règne à ce point sur le présent et sur l'avenir ? La question mérite d'autant plus d'être posée que les énergies et les initiatives allant dans le sens de la reconstruction, de la justice et de la paix civile au sein de la société rwandaise et même dans le cadre de l'État rwandais sont multiples, riches d'espoir et n'attendent qu'une impulsion plus cohérente du sommet.

Puisse notre inquiétude être comprise : si le Rwanda nouveau ne tire pas l'enseignement du massacre de centaines de milliers de victimes, nous ne pourrions que déplorer un immense gâchis prolongeant le génocide. Cette pensée nous est insupportable. La classe politique du Rwanda nouveau doit consacrer toute son énergie à servir la justice et la reconstruction du pays, par delà les clivages porteurs de mort. Ce n'est manifestement pas le cas aujourd'hui.

Sur le plan international d'autre part, comment cacher notre indignation, devant l'incompréhension récurrente de nombre d'acteurs internationaux, comme si, l'émotion de l'été 1994 à peine retombée, on pouvait continuer à penser, à parler et à agir en mettant entre parenthèses ce qui s'est passé d'avril à juillet de cette année-là au Rwanda ! Des avancées sont indéniables, la demande de pardon du gouvernement belge en est une. Elle contraste avec l'embarras buté des autorités de notre pays, campant

sur la thèse des erreurs d'appréciation et rejetant toute responsabilité dans le génocide.

La justice internationale, incarnée par le TPIR, a certes remporté quelques succès significatifs dans des arrestations dues à l'efficacité de certains enquêteurs. Mais elle s'est aussi distinguée dans des faiblesses inacceptables de l'instruction et dans une absence manifeste d'approfondissement concernant la logique même de ce génocide. Quant aux tribunaux de nos pays européens, malgré quelques exceptions notables, ils ont fui les procès qu'appelaient plusieurs dossiers, quand ils n'ont pas cautionné les argumentaires de groupes négationnistes.

La négation du génocide rwandais, grossière ou subtile, à coup d'occultations et de justifications entremêlées, a pratiquement débuté au moment même où il était perpétré. Elle se reproduit de manière répétitive jusqu'à aujourd'hui, en ne suscitant guère de réactions, contrairement à ce que nous observons pour les autres génocides. Sa forme la plus répandue est celle du retour insidieux de la thèse de la "guerre interethnique", chère aux médias français en 1994, sous la forme, provocante ou allusive, de l'existence d'un "deuxième génocide" dirigé contre les Hutu. Ce discours fait feu de tout bois, utilisant les vengeances, les dérives terroristes et les crimes contre l'humanité très probables relevés au cours de la progression du FPR ou des guerres du Congo, pour faire un amalgame entre ces tueries, certes intolérables, et l'horreur absolue de l'extermination planifiée de tout un groupe humain, qui est le déterminant fondamental de cette logique de meurtres.

Il faut souligner quatre dérives qui font le lit du négationnisme dans les esprits et sur le terrain et qui servent de contre-exemples à l'ensemble du continent :

- l'indifférence de fait de la communauté internationale à l'égard de l'existence des forces génocidaires, politiques et militaires, inspirées de la logique du "Hutu power", qui continuent à sévir en Afrique centrale et à prendre en otage, physiquement et moralement, la composante hutu des populations du Rwanda et du Burundi, notamment le refus de considérer que la neutralisation de ces forces puisse relever d'un mandat de l'ONU (comme en avril 1994 dans les rues de Kigali !)

- la banalisation de propagandes racistes, comme si les mensonges de la haine antitutsi (le slogan de "l'empire hima" entre autres) étaient un détail tolérable et sans effet sur les autres mouvements africains tentés par le recours à la purification ethnique, ("Bantous" ici, "Ivoirité" là...)

- le recours trop fréquent à des sources indirectes et anonymes dont le seul caractère confidentiel est censé garantir l'authenticité, à défaut de pouvoir être réellement analysées. Or ces "témoignages" sont mis en contrepoint des attestations innombrables et dûment authentifiées de la réalité du génocide de 1994 ;

- enfin l'adhésion au modèle d'une réconciliation à la sierra-léonaise, fondée sur le pardon sans reconnaissance des crimes, comme si ce compromis boiteux pouvait fonder une paix durable dans la région des Grands Lacs et être sans effet débilisant pour le reste du continent. Certains secteurs de l'Église catholique en particulier se distinguent par l'ambiguïté de leur discours quand il est question de justice, donnant prise à des reproches fondés de tolérance à l'égard du racisme qui a engendré le génocide.

Il est devenu difficile de parler vrai sur le Rwanda, sans céder à la tentation largement médiatisée de l'équilibrisme et de la régression vers une lecture étroitement ethnique. Nous savons que les critiques formulées contre la politique de Kigali seront immédiatement récupérées par ceux qui en ont fait dès 1994 un fond de commerce pour nier le génocide, voire en favoriser le prolongement, de même que la dénonciation du négationnisme peut être aussi récupérée par des partisans inconditionnels du FPR. Le régime du Rwanda actuel doit être apprécié à l'aune de la tragédie dont il gère les séquelles. De même les positions des étrangers sur le Rwanda doivent être appréciées en fonction de leur détermination à prendre acte de cette réalité.

Premiers signataires : Jean-Pierre Chrétien, Catherine Coquio, Sharon Courtoux, Gilles Durou, Annie Faure, Dominique Franche, Jean-Paul Gouteux, François-Xavier Verschave.

LIRE

Nathalie Raulin et Renaud Lecadre, *Vincent Bolloré. Enquête sur un capitaliste au-dessus de tout soupçon*, Denoël, 2000, 325 p.

Sur un personnage qui serait « en passe de devenir le nouveau parrain des relations franco-africaines », l'enquête était indispensable. Elle est minutieuse et alerte, alignant les pratiques très peu catholiques d'un catholique très pratiquant. À notre regret cependant, un seul chapitre est consacré au rôle du groupe Bolloré en Afrique. Une expansion spectaculaire, une implantation tentaculaire, une visée monopolistique : toute la chaîne du transport, mais aussi les cigarettes, les matières premières agricoles (tabac, caoutchouc, cacao, coton), voire les bois exotiques.

Ce chapitre unique n'a pas permis aux auteurs de développer le rôle si néfaste de Bolloré dans la guerre du Congo-Brazzaville, sur fond de barbouzes et de mercenaires. Il se conclut d'ailleurs bizarrement, sur ce sujet même : « *Rumeurs invérifiables, rumeurs fausses donc* ». On suppose que c'est de l'humour. Ou du droit pénal. Car du point de vue de la vérité, ce n'est pas parce que les journalistes n'ont pu vérifier quelque chose que c'est faux - surtout lorsqu'ils ont été si peu nombreux à chercher, et que la réalité s'entoure de barbelés. En 1942, la Shoah n'était pour les journalistes qu'une « rumeur invérifiable ». Pour 99 % d'entre eux, elle l'est restée jusqu'à la fin (1945).

Le chapitre précédent par contre, sur le rachat de la société Saga par Pierre Aim (1991), puis par Bolloré (1996), est éminemment instructif. Bolloré avait au préalable mis la main sur deux entreprises-clés des transports africains, SCAC et Delmas-Vieljeux. Les auteurs montrent que, dès 1991, Aim et Bolloré n'étaient pas vraiment concurrents. Le second a pu ainsi, en plusieurs étapes, s'assurer une position de monopole, puis s'attacher officiellement les services du sulfureux Aim, fastueux failli. Avec le parrainage du tribunal de commerce de Nanterre, dont sont une fois de plus exposées les mœurs incestueuses.

Dans cette escalade franco-africaine, on retrouve Michel Roussin, bien sûr. Et un fervent supporter : Michel Rocard - ce qui ne surprendra qu'à moitié les lecteurs de *Billets*.

Depuis que Loïk Le Floch-Prigent a avoué qu'Elf était « une agence de renseignement », la compagnie pétrolière est devenue un instrument trop visible des services secrets français. La place est à prendre. L'arrivée chez Bolloré de Michel Roussin, un grand ancien, équivaut-elle à celle de Maurice Robert chez Elf, vingt ans plus tôt ?

Éric Lemasson, *Marchiani. L'agent politique*, Seuil, 2000, 228 p.

Sur un autre personnage majeur de la Françafrique sort cette première enquête - plus frustrante encore que la précédente. Certes, on apprend plusieurs détails utiles sur la biographie de cet "agent". On situe mieux son initiation au commerce des armes, hyper-commissionné, archi-corrompu : Marchiani a été à l'école d'un grand maître libanais, Iskandar Safa ; entre 1988 à 1993, « conseiller pour le Moyen-Orient au groupe Thomson, [...] un euphémisme », il admet : « *J'ai gagné confortablement ma vie* ». Mais là encore, le versant africain des activités du personnage est à peine évoqué : il aurait fallu enquêter sur celles de son mentor, Charles Pasqua.

À travers le personnage de Roger Delouette sont exposés les liens entre trafic de drogue et « caisses noires » des "services" occidentaux. Ami de Marchiani, agent des "services" français (impliqué dans la guerre du Biafra), convoyeur pour la *French connection*, Delouette s'est fait cueillir aux États-Unis avec 45 kg d'héroïne. Il y a été plutôt bien traité, tant la CIA et la DGSE sont l'une et l'autre familières du narco-financement de leurs basses œuvres.

Finalement, l'un des passages les plus suggestifs se trouve à la dernière page. Un ex-directeur de la DST confie : « *Vous savez, Marchiani est un des grands agents français, capable aussi bien d'obtenir du renseignement que de mener une négociation, faire du commerce et développer des réseaux en Afrique ou en Europe de l'Est. Vous savez, il n'en existe pas beaucoup de cette dimension en France* ». L'auteur : « *Un agent français, vous voulez dire agent de l'État ou agent d'un clan politique ?* ». « *Ah bon ? vous faites une distinction ?* ».

Francis Christophe, *Total : entre marée noire et blanchiment*, Golias, 2000, 96 p.

Au moment où l'on voudrait escamoter sous l'écran Total le rôle sinistre d'Elf en Afrique, ce petit livre vient à point. Il se lit d'une traite, comme celle des esclaves, en l'occurrence les travailleurs forcés - forcés d'aider aux ambitions gazières de Total en Birmanie. Entre affrètement hors normes, transport mal assuré de produits hyper-toxiques, abonnement aux paradis fiscaux, alliance avec une narcodictature barbare, Total étale son mépris des lois, des êtres humains et de la planète. La *big company* ne salit pas que les côtes françaises. Elle salit la classe politique dont elle obtient la caution pour ses investissements ignobles - au sens propre.

Telle est la nouvelle "partenaire", deux fois plus grosse qu'Elf, des États pétroliers d'Afrique - d'autant plus agressés et ruinés qu'ils sont riches en or noir. Desmarest ? Non, arrêtez !

Yitzhak Koula, *La démocratie congolaise "brûlée" par le pétrole*, L'Harmattan, 2000.

Entre juin 1997 et décembre 1999, rappelons-le, le Congo-B a vécu une guerre civile qui a fait autant de victimes, déchaîné autant d'atrocités que, durant la même période, les événements du Kosovo, de Timor-Est et de Tchétchénie réunis. Le public français n'en a rien su, ou presque. Ce qu'on lui en a dit ressort de l'habitude ritournelle dépolitisée, pour ne pas dire décérébrée : des histoires de luttes tribales, de querelles interethniques, tellement mimétiques que plus personne n'est responsable. Un "combat de nègres dans un tunnel", selon la formule méprisante. Il n'y aurait rien à comprendre de ces guerres de sauvages, et surtout pas d'enseignement politique, un adjectif auquel les Noirs ne sauraient prétendre.

Le titre même de ce livre, écrit par un Congolais, en désigne très précisément le contenu. Il y a eu une démocratie congolaise, conquise au début des années 90 contre le dictateur Denis Sassou Nguesso (trop facilement amnistié de quinze années de crimes et de prédation). Cette démocratie a été détruite par la fièvre de l'or noir. Peu d'acteurs internes ont été indemnes de cet échauffement, qui a fait perdre toute décence à une série d'intervenants extérieurs. Parmi les plus importants, citons : l'Élysée, Elf, l'État-major parisien (les trois E), l'émir gabonais Omar Bongo, genre de Sassou, et son compère angolais Eduardo dos Santos.

Dès 1991, Elf et les réseaux connexes ont comploté pour renverser la démocratie naissante. Une incroyable coalition pro-Sassou n'a cessé de vouloir réinstaller le dictateur déchu - par la force, puisque les électeurs congolais, décidément, n'en voulaient plus. Pour une raison simple : Sassou est celui qui laisse au Congo le plus faible pourcentage possible de la rente pétrolière.

L'ouvrage est politique, au sens plein. Remarquablement documenté, il ne cesse de montrer que le drame congolais est le fait d'acteurs politiques qui, pour le meilleur ou pour le pire, ont usé de leur liberté. Le déclenchement de la guerre civile, en juin 1997, n'avait rien d'une fatalité. Il était la conséquence du surarmement agressif de Sassou Nguesso, en plein Brazzaville. Lui et ses alliés savaient depuis longtemps où ils allaient.

À Paris, à défaut de pouvoir légitimer cette prise de pouvoir par le canon, les milices, les mercenaires, les légions étrangères, il fallait délégitimer la démocratie congolaise. Certes, le président Lissouba a eu des faiblesses coupables. Ni Bill Clinton, ni Jacques Chirac ne peuvent lui donner des leçons. S'il fallait déclencher un coup d'État contre tous les présidents élus qui ont fauté, il n'y aurait sur terre plus une seule démocratie. Ce qui compte, c'est le choix du peuple.

Il est ici démontré que tous les leaders politiques congolais, sauf Sassou, n'ont cessé de négocier une solution légale de leurs différends : il s'agissait bien de mettre en œuvre la Constitution adoptée par la quasi unanimité des électeurs, et d'aller à l'élection présidentielle. La classe politique congolaise voulait disputer le pouvoir dans les urnes, tandis que le dictateur chéri des puissances étrangères se préparait à le reconquérir par les armes. Cette lecture politique contribue à l'indispensable travail de mémoire - celui qui finit par rendre vaines toutes les propagandes, et qui permet à chaque peuple de retrouver le fil de sa dignité.

Rapport du groupe d'experts chargé d'étudier les violations des sanctions imposées par le Conseil de sécurité à l'Unita, ONU, 28/02/2000.

Un exercice remarquable. Ce groupe de 10 experts (dont le Français Olivier Vallée), missionné par la résolution 1237 du Conseil de sécurité, montre comment l'on peut, si on le veut, dénoncer précisément puis gêner fortement les auteurs et profiteurs de guerre - en l'espèce, une odieuse et interminable guerre civile. Il faut l'arrêter, sûrement. Jonas Savimbi, le leader de l'Unita, chéri par une partie de la Françafrique, est un tyran cruel et paranoïaque.

Le problème c'est qu'en face, le régime policier de Luanda n'est guère plus recommandable. Il pille le pays, mais il sert parfaitement les intérêts des compagnies pétrolières, à commencer par TotalElf. Or l'Angola a les gisements les plus prometteurs d'Afrique. L'union sacrée du Conseil de sécurité sur ce dossier a des relents d'hydrocarbures. Elle réjouit aussi la mafia russe et les réseaux francophones, idéalement placés à Luanda, fort enrichis eux aussi par la guerre civile. Elle favorise l'occupation par l'Angola des côtes pétrolifères des deux Congos. Autrement dit, l'exercice ne vaudra que si l'on ne s'arrête pas en chemin, si l'on ne ferme pas les yeux sur d'autres guerres civiles toutes proches.

Le rapport signale ainsi que, depuis 1999, le Rwanda facilite les ventes de diamants et les achats d'armes de l'Unita : c'est après que l'Angola se soit allié à Kabila et aux forces génocidaires réarmées dans l'ex-Zaïre - un réarmement sur lequel l'ONU est loin d'avoir mobilisé la même attention experte et unanime. Si l'on ne considérait que l'échelle des crimes, il serait encore plus nécessaire et urgent de dénoncer et bloquer ceux qui équipent le *Hutu power* rwandais, *Interahamwe* et assimilés. Mais on y retrouverait, directement ou indirectement, deux membres du Conseil de sécurité : la Chine et la France (via notamment le Soudan et le Zimbabwe).

Revenons à l'Unita. Elle achète tout, les armes et les complicités, avec des petits sacs de diamants - parmi les plus beaux au monde. On ne sera pas très étonné de retrouver, parmi les principaux bénéficiaires, feu Mobutu, le Togolais Eyadema et le Burkinabè Blaise Compaoré. Après le Liberia et la Sierra Leone, une guerre civile de plus à son actif !

Samia Kazi Aoul, Bonnie Campbell, Émilie Revil, Bruno Sarrasin, Denis Tougas, *Vers une spirale de la violence ? Les dangers de la privatisation de la gestion du risque des investissements en Afrique. Les activités minières et les compagnies privées de sécurité*. Mémoire, Montréal, 2000, 30 p.

Dans la même veine, mais sans le même biais réalpoliticien, une passionnante enquête canadienne sur l'essor parallèle du pillage des ressources minières africaines et des sociétés de mercenaires chargées de protéger les installations. Qui dit pillage dit jackpot au détriment des populations locales, répression, rivalités criminelles, jusqu'à la guerre civile. Ce dont s'accrochent évidemment ceux dont l'insécurité est le fonds de commerce.

Demandé par des ONG canadiennes, ce mémoire a fait là-bas beaucoup de vagues. Il faut dire qu'il ne se contente pas d'une problématique générale, d'ailleurs remarquable, mais liste et décrit précisément les sociétés canadiennes impliquées. Verra-t-on un jour des universitaires français produire un tel travail sur les multinationales francophones ?

Coordination SUD, *Pour une relance de la coopération au développement : une ambition solidaire*, 14/04/2000, 19 p.

À l'occasion du débat parlementaire sur l'aide au développement (25/04/2000), la Coordination SUD, qui regroupe 85 des principales OSI françaises (Organisations de solidarité internationale, ex-ONG), a publié ce texte plutôt vigoureux. On notera la dimension politique des propositions : elles insistent sur la nécessité d'une régulation forte des échanges économiques internationaux (le modèle européen, qui donne une place importante aux biens publics). Et l'on se félicite d'une critique sans détour de l'immobilisme gouvernemental depuis la mise en place de la "réforme" de la coopération : les « *attentes sont aujourd'hui en grande partie déçues* ».